

GRAND CONCOURS 2021

« La quadrilogie de Gastounet »

L'ASCEE 05 organise son 5ème grand concours intitulé « La quadrilogie de Gastounet » entièrement conçu par Gaston GAY qui en sera également le seul et unique correcteur.

Quatre épreuves sur le même thème « Le cirque »

Une seule date limite de réception des bulletins-réponses pour les quatre épreuves :

le 31/03/2021

1. Le quiz

- Mise en ligne : 01/01/2021

2. Les mots croisés

- Mise en ligne: 01/02/2021

3. Les mots insensés et la grille blanche

- Mise en ligne: 01/03/2021

RÈGLEMENT du concours « La quadrilogie de Gastounet »

Art. 1 - Diffusion des résultats et remise des prix

À l'occasion de l'Assemblée générale de l'ASCEE 05 qui aura lieu au printemps 2021

Art. 2 - Participation

Le concours est ouvert à tous les adhérents de l'ASCEE 05 (internes et externes) et leurs éventuels ayants droit. La participation est individuelle.

Le simple fait de participer implique l'acceptation et l'application du présent règlement.

Art. 3 - Format et transmission des participations

La grille principale et les questions subsidiaires se trouvent sur une même feuille téléchargeable sur le site de l'ASCEE 05. Toute grille-réponse raturée ou illisible sera déclarée nulle.

Les nom, prénom, numéro d'adhérent, âge (si vous avez moins de 18 ans au 01/01/2021) devront obligatoirement figurer sur celles-ci.

Chaque candidat transmettra au choix sa (ses) réponse(s) par mail (fichier PDF) à : ggay51@orange.fr

avec copie à : pierre.pascal@laposte.net

ou, si c'est plus facile pour vous, par courrier postal à l'adresse suivante :

Gaston GAY - Les Thomès - 1950, route d'Orcières - 05260 CHABOTTES

Pour faciliter la correction, merci d'adresser vos réponses sans attendre la fin du concours.

Art. 4 - Modifications éventuelles

Les organisateurs se réservent le droit à tout moment, d'apporter toute modification ou précision au règlement, d'écourter, de reporter ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent. Ces précisions ou modifications seraient dans ce cas immédiatement portées à la connaissance des adhérents de l'ASCEE 05 par mise en ligne sur la page dédiée au concours sur notre site local.

Art. 5 - Application du règlement, litiges

L'interprétation et l'application du règlement sont de la compétence du bureau de l'ASCEE 05. Ses décisions sont sans appel. Les litiges éventuels seront examinés par le bureau de l'ASCEE 05.

Art. 6 - Propriété

Tout en restant la propriété des candidats, leur participation au concours autorise l'ASCEE 05 à utiliser gratuitement celle-ci à des fins de promotion de ses activités sous quelque forme que ce soit.

Art. 7 - Présentation

L'épreuve « QUIZ » propose un ensemble de questions et deux questions subsidiaires.

L'épreuve « MOTS CROISÉS » propose une grille principale et une question subsidiaire.

L'épreuve « MOTS INSENSÉS » propose une grille principale, un « mot mystère » à trouver et deux questions subsidiaires.

L'épreuve « GRILLE BLANCHE » propose une grille principale et deux questions subsidiaires.

Art. 8 - Limitation

Pour nous contacter par courrier : ASCEE 05 - DDT des Hautes-Alpes - BP 50026 - 050001 GAP Cedex

Parmi ces quatre épreuves, liberté est laissée de participer à une, deux, trois ou quatre d'entre elles selon vos goûts, affinités et disponibilité.

Le nombre de bulletins-réponses est limité à 1 (un) par épreuve et par famille sauf cas des jeunes de moins de 18 ans au 01/01/2021 qui pourront adresser également leur bulletin(s)-réponse(s) également limité à 1 (un) par épreuve.

Article 9 - Classement

Pour chaque épreuve, les trois grilles ayant obtenu le moins de fautes constituent le classement. Les questions subsidiaires serviront uniquement à départager les éventuels ex-æquo. Si, malgré les dispositions qui précèdent, une égalité subsiste dans le classement, le jury composé du bureau de l'ASCEE 05 procédera à un tirage au sort.

Article 10 - Récompenses

Chacune des quatre épreuves sera dotée de la façon suivante :

1 ^{er} prix :	30 €
2 ^{ème} prix :	20 €
3 ^{ème} prix :	10 €

Enfin, pour chaque épreuve, le jeune de moins de 18 ans (au 01/01/2021) le mieux classé se verra offrir un lot de 20 €.

S'il figurait déjà parmi les 3 premiers, il pourra cumuler les deux récompenses.